



DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation initiale d'arbitre



ARBITRE OFFICIEL

ARBITRE AUXILIAIRE

1. ETAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié(e) : OUI NON Si oui, type de licence : Dirigeant* Joueur Educateur

N° de personne :

Si licencié, fournir certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de formation

Si non licencié, fournir certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football + attestation de responsabilité civile

Téléphone :

E-mail :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

2. INSCRIPTION

Se référer au calendrier page 4

Dates de la formation :

Lieu de la formation :

Inscription en : Demi-pension Pension complète

Montant de la formation :

Frais pédagogique : .90 € + Frais Demi-pension ou pension complète :

TOTAL A PAYER =

3. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation par chèque
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club. Si oui, moyen de paiement du club :
 - Chèque
 - Prélèvement sur le compte club (remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)
- Je bénéficie de 2 bons de formation de 25 € (page 5 du dossier) que je déduis du montant total (bon à compléter, signer et transmettre avec l'inscription - limité à 2 bons par saison par personne)

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR LE COMPTE CLUB

N° d'affiliation :Club :

Nom du responsable et signature :

Cachet du club obligatoire :

4. ARBITRAGE (pour les arbitres officiels)

Représenterez-vous un club après votre examen ? Oui Non

Si oui, : N° d'affiliation :Club :

Votre tuteur en club : Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

Vos disponibilités pour arbitrer :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Journée							
Soir							

5. DROIT A L'IMAGE

Pour une personne majeure :

Je soussigné(e), Mme, M. (1) :

.....

Autorise/n'autorise pas (*Rayer la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

6. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL + DROIT A L'IMAGE POUR UN STAGIAIRE MINEUR

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par la Ligue de football de Pays de la Loire – IR2F.

De plus, j'autorise / je n'autorise pas (*raier la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparait ma fille, mon fils, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitre à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos, ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

7. PIECES JUSTIFICATIVES

Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat

1 photo d'identité

Chèque de € au nom de la Ligue de Football des Pays de la Loire sauf si un prélèvement sur le compte club est prévu

Pour tous :

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de formation

Pour les licenciés "Joueur":

La preuve de la détention d'une licence "Joueur" pour la saison en cours, à travers :

La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FFF »

La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application Footclubs

Pour les non licenciés : Attestation de responsabilité civile

8. SIGNATURE

Fait à le

Signature stagiaire (ou du représentant légal) :

Inscription à envoyer à l'IR2F par courrier ou messagerie officielle, accompagné du bon de formation et/ou du chèque, à :

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE
INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
172 Boulevard des Pas Enchantés 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
Contact : Pauline BOSGER, Assistante Formation IR2F
pbosger@lfpl.fff.fr - 02.40.80.74.01



Planning prévisionnel sous réserve de modifications

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31/12/2018

EXCEPTIONNELLEMENT PAS DE SESSION D'INFORMATIONS ET DU PRÉREQUIS POUR LES FORMATIONS DE JANVIER

Dép	Lieu	Dates de la formation initiale d'arbitre	Volume Horaire	Nbr de places	Frais pédagogique	Frais annexes Demi-pension	Frais annexes pension complète	Date limite dossier de candidature	Commentaires
FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES									
FORMATIONS OUVERTES A TOUS									
53	District 53 - Laval	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 26 Janvier 2019	24h	24	90 €	36 €	67,50 €	31/12/2018	Hébergement réservé aux personnes majeures
72	La Milesse	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 19 Janvier 2019	24h	20	90 €	42 €		31/12/2018	
85	Nieul sur l'Autise (12 et 13/01/19) & La Roche sur Yon (19/01/19)	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 19 Janvier 2019	24h	24	90 €	42 €	98,00 €	31/12/2018	
44	CRT St Sébastien sur Loire	Samedi 19, Dimanche 20 et Samedi 26 Janvier 2019	24h	40	90 €	42 €		31/12/2018	
49	Les Ponts de Cé (à confirmer)	Samedi 19, Dimanche 20 et Samedi 26 Janvier 2019	24h	30	90 €	36 €		31/12/2018	

BON FORMATION ARBITRES

25€



PROGRAMME
Héritage
2019

A compléter :

Nom : Prénom :

Club :

N° licence :

Formation :

Dates : Lieu :

Signature stagiaire

OU

Tampon club

Tampon Ligue

Grâce aux retombées financières de la Coupe du Monde 2018, la FFF a décidé, au titre de la saison 2018-2019, de donner la possibilité aux stagiaires d'utiliser **2 bons** pour une formation initiale d'arbitres, dans la limite du coût de la formation.
Offre valable jusqu'au 30 juin 2019 au sein des Ligues et Districts qui dispensent cette formation

Dans le cadre du programme « Héritage 2019 » l'utilisation de bons pour une dirigeante féminine est illimitée dans la limite du coût de formation.

BON FORMATION ARBITRES

25€



PROGRAMME
Héritage
2019

A compléter :

Nom : Prénom :

Club :

N° licence :

Formation :

Dates : Lieu :

Signature stagiaire

OU

Tampon club

Tampon Ligue

Grâce aux retombées financières de la Coupe du Monde 2018, la FFF a décidé, au titre de la saison 2018-2019, de donner la possibilité aux stagiaires d'utiliser **2 bons** pour une formation initiale d'arbitres, dans la limite du coût de la formation.
Offre valable jusqu'au 30 juin 2019 au sein des Ligues et Districts qui dispensent cette formation

Dans le cadre du programme « Héritage 2019 » l'utilisation de bons pour une dirigeante féminine est illimitée dans la limite du coût de formation.